

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00014 Numéro SIREN : 424 367 035 Nom ou dénomination : KREAXI
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2020 sous le numéro de dépôt B2020/020121

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE LYON**

Date : 16/07/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/020121**
n° de gestion : **2017B00014**
n° SIREN : **424 367 035 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 16/07/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

KREAXI
101 Chemin Vert 69760 LIMONEST

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels





**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J. Lamy'.

COMPTES ANNUELS 2019

Période du 01/01/2019 au 31/12/2019

SAS KREAXI

**COMPTES ANNUELS
DU 01/01/2019 AU 31/12/2019**

expertise comptable	social	conseil	commissariat aux comptes	audit
---------------------	--------	---------	--------------------------	-------

Siège Social : Le Thelemos 12 et 15 quai du commerce C.P. 50203 69336 Lyon Cedex 09

Tél. 04 78 43 45 55 Fax 04 78 64 83 42 Web. <http://www.orial.fr>

Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes

SAS au capital de 3 762 911 € - 444 674 816 00012 RCS Lyon

Lyon - Paris - Valréas - Villefranche-sur-Saône

Membre du réseau JPA international

 Sommaire

1. Comptes annuels	1
Bilan	2
Compte de résultat	4
Annexe	
<i>Règles et méthodes comptables</i>	5
<i>Notes sur le bilan</i>	7
<i>Autres informations</i>	14
Suivi des plus-values en sursis d'imposition	16

Comptes annuels

 Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial	780 292		780 292	780 292
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	162 047	35 367	126 679	149 829
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	57 249	44 052	13 197	22 618
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	27 429	2 175	25 254	17 867
Prêts				
Autres immobilisations financières	18 267		18 267	42 195
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 045 283	81 594	963 689	1 012 800
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	600		600	12 314
Fournisseurs débiteurs	406		406	22 924
Personnel	718		718	104
Etat, Impôts sur les bénéfices	82 063		82 063	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	52		52	2 682
Autres créances	4 902		4 902	21 418
Divers				
Avances et acomptes versés sur commande				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 109 299		1 109 299	1 580 992
Charges constatées d'avance	47 632		47 632	43 645
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 245 671		1 245 671	1 684 078
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	2 290 955	81 594	2 209 361	2 696 878

 Bilan

	Net au 31/12/19	Net au 31/12/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	803 920	803 920
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	380 512	380 512
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	58 273	40 196
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	458 301	295 602
Résultat de l'exercice	55 476	361 552
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 756 483	1 881 782
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		50 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		50 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	723	380
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	723	380
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 931	208 809
<i>Personnel</i>	176 965	233 462
<i>Organismes sociaux</i>	181 376	232 786
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		28 049
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	2 566	2 864
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	22 590	45 018
Dettes fiscales et sociales	383 497	542 179
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	13 727	13 727
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	452 878	765 096
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	2 209 361	2 696 878

Compte de résultat

	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS				
Production vendue	2 511 642	3 047 708	-536 066	-17,59
Subventions d'exploitation		2 578	-2 578	-100,00
Autres produits	79 795	45 754	34 041	74,40
Total	2 591 437	3 096 041	-504 604	-16,30
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de m.p & aut.approv.	1 677	2 652	-975	-36,76
Autres achats & charges externes	805 774	1 018 603	-212 829	-20,89
Total	807 451	1 021 255	-213 804	-20,94
MARGE SUR M/SES & MAT	1 783 986	2 074 785	-290 800	-14,02
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	149 743	176 523	-26 780	-15,17
Salaires et Traitements	1 084 775	1 135 913	-51 137	-4,50
Charges sociales	420 172	491 148	-70 977	-14,45
Amortissements et provisions	32 501	72 378	-39 877	-55,09
Autres charges	14 873	7 935	6 938	87,43
Total	1 702 064	1 883 897	-181 833	-9,65
RESULTAT D'EXPLOITATION	81 922	190 889	-108 967	-57,08
Produits financiers	5 548	330	5 218	NS
Charges financières	2 175	2 162	13	0,59
Résultat financier	3 373	-1 832	5 206	-284,09
RESULTAT COURANT	85 295	189 056	-103 761	-54,88
Produits exceptionnels	4 515	324 807	-320 292	-98,61
Charges exceptionnelles	11 424	21 315	-9 891	-46,40
Résultat exceptionnel	-6 909	303 492	-310 401	-102,28
Impôts sur les bénéfices	22 910	130 996	-108 086	-82,51
RESULTAT DE L'EXERCICE	55 476	361 552	-306 076	-84,66

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS KREAXI

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2019, dont le total est de 2 209 361 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 55 476 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/03/2020 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2019 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

 Règles et méthodes comptables**Fonds commercial**

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	780 292			780 292
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	780 292			780 292
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	162 047			162 047
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 990		1 990	
- Matériel de transport	280		280	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	114 497		57 248	57 249
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	278 813		59 517	219 295
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	20 029	7 400		27 429
- Prêts et autres immobilisations financières	42 195	278	24 205	18 267
Immobilisations financières	62 223	7 678	24 205	45 696
ACTIF IMMOBILISE	1 121 328	7 678	83 722	1 045 283

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			7 678	7 678
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			7 678	7 678
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		280	24 205	24 485
Scissions				
Mises hors service		59 238		59 238
Diminutions de l'exercice		59 517	24 205	83 722

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que le fonds commercial ou les fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et, à ce titre, ne sont pas amortis.

	31/12/2019
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	780 292
Total	780 292

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	12 218	23 150		35 367
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 990	1 148	1 148	
- Matériel de transport	140	70	210	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	92 018	26 506	17 225	44 052
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	106 366	50 874	18 583	79 419
ACTIF IMMOBILISE	106 366	50 874	18 583	79 419

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 154 639 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	18 267	18 267	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	600	600	
Autres	88 140	88 140	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	47 632	47 632	
Total	154 639	154 639	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	268
Banque - Intérêts courus à recevoir	1 080
Total	1 348

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 803 920,00 euros décomposé en 52 000 titres d'une valeur nominale de 15,46 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	52 000	15,46
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	52 000	15,46

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	50 000		50 000		
Total	50 000		50 000		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			50 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 452 878 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	723	723		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 931	54 931		
Dettes fiscales et sociales	383 497	383 497		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 727	13 727		
Produits constatés d'avance				
Total	452 878	452 878		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	40 521
Intérêts courus à payer	723
Dettes provis. pr congés à payer	51 807
Provision bonus	109 000
Personnel - autres charges à payer	15 650
PA. Cognard - Débours	258
R. Berhier - Débours	51
S. Dubos - Débours	200
Charges sociales s/congés à payer	29 907
Charges sociales - charges à payer	3 905
Charges s/ bonus	59 950
Total	311 970

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	47 632		
Total	47 632		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	62 030
Engagements de crédit-bail mobilier	41 131
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	103 161
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Construction	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				80 642	80 642
Cumul exercices antérieurs				18 089	18 089
Dotations de l'exercice				17 196	17 196
Amortissements				35 285	35 285
Cumul exercices antérieurs				21 130	21 130
Exercice				24 170	24 170
Redevances payées				45 299	45 299
A un an au plus				24 170	24 170
A plus d'un an et cinq ans au plus				16 289	16 289
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				40 459	40 459
A un an au plus				321	321
A plus d'un an et cinq ans au plus				351	351
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				672	672
Montant pris en charge dans l'exercice				24 170	24 170

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 62 030 euros
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Suivi des plus-values en sursis d'imposition

SAS KREAXI

ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

SUIVPVSUIM

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	CRE AM
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SAS
N° / Type / Libellé voie :	10, Rue DU CHATEAU D EAU
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	69410 CHAMPAGNE AU MONT D OR
Pays :	FRANCE

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	KREAXI
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SAS
N° / Type / Libellé voie :	101, chemin Vert
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	69760 LIMONEST
Pays :	FRANCE

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 acties A du CGI)

X

Date de réalisation de l'opération : 29/01/2018

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES					
BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial		780 292			
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					
SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES					
BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

Cegid Group

KREAXI
Société par actions simplifiée au capital de 803.920 €
Siège social : 101 Chemin Vert
69760 Limonest
424 367 035 RCS Lyon
N°SIRET 424 367 035 000 39 – Code APE 6630 Z

EXTRAIT
DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 24 AVRIL 2020
STATUANT SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

.../....

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuvant la proposition du Directoire,

constate que le résultat net s'élève à 55 476 Euros

approuve le projet d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019 présenté par le Directoire et

décide, en conséquence, de procéder à la distribution d'un dividende de 25000€ soit un dividende par action de 0,4808 euros et d'affecter 30.476 euros en report à nouveau qui sera ainsi porté à 488.777 euros.

Soit l'affectation du bénéfice de l'exercice suivante :

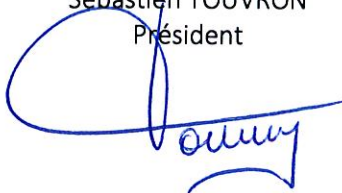
Résultat de l'exercice	55 476,00 €
Report à nouveau	<u>458 301,00</u> €
Total distribuable	513 777,00 €
Dividende	< 25 000,00 > €
Report à nouveau	488 777,00 €

Conformément aux dispositions légales, il est rappelé qu'au titre des 3 exercices précédents, il a été distribué :

	Dividende par action	Avoir fiscal
Exercice 2016	14,39 €	Néant
Exercice 2017	3,44 €	Néant
Exercice 2018	3,48 €	Néant

Cette résolution, mise à voix, est adoptée par l'associé unique.

Certifié conforme
Sébastien TOUVRON
Président



KREAXI

*Société par Actions Simplifiée au capital de 803.920 €
101, Chemin Vert – 69760 LIMONEST*

RAPPORT du COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

A l'Assemblée générale Ordinaire,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société KREAXI relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'inventaire.

VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ACTIONNAIRES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil de Surveillance du 12 Mars 2019.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

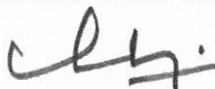
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 2 avril 2020

Le Commissaire aux Comptes,



Edouard LEDUC

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 154 639 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	18 267	18 267	
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	600	600	
Autres	88 140	88 140	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	47 632	47 632	
Total	154 639	154 639	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	268
Banque - Intérêts courus à recevoir	1 080
Total	1 348

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 803 920,00 euros décomposé en 52 000 titres d'une valeur nominale de 15,46 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	52 000	15,46
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	52 000	15,46

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisée de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	50 000		50 000		
Total	50 000		50 000		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			50 000		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 452 878 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	723	723		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	54 931	54 931		
Dettes fiscales et sociales	383 497	383 497		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 727	13 727		
Produits constatés d'avance				
Total	452 878	452 878		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice :				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice :				
(**) Dont envers Groupe et associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	40 521
Intérêts courus à payer	723
Dettes provis. pr congés à payer	51 807
Provision bonus	109 000
Personnel - autres charges à payer	15 650
PA. Cognard - Débours	258
R. Berhier - Débours	51
S. Dubos - Débours	200
Charges sociales s/congés à payer	29 907
Charges sociales - charges à payer	3 905
Charges s/ bonus	59 950
Total	311 970

 Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance			
	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	47 632		
Total	47 632		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	62 030
Engagements de crédit-bail mobilier	41 131
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	103 161
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Construction	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				80 642	80 642
Cumul exercices antérieurs				18 089	18 089
Dotations de l'exercice				17 196	17 196
Amortissements				35 285	35 285
Cumul exercices antérieurs				21 130	21 130
Exercice				24 170	24 170
Redevances payées				45 299	45 299
A un an au plus				24 170	24 170
A plus d'un an et cinq ans au plus				16 289	16 289
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				40 459	40 459
A un an au plus				321	321
A plus d'un an et cinq ans au plus				351	351
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				672	672
Montant pris en charge dans l'exercice				24 170	24 170

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 62 030 euros
La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 1 %
- Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

Suivi des plus-values en sursis d'imposition

SAS KREAXI

ETAT DE SUIVI DES SURSIS ET DES REPORTS D'IMPOSITION

SUIVPVSUIM

Désignation de l'entreprise apporteuse ou nom :	CRE AM
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SAS
N° / Type / Libellé voie :	10, Rue DU CHATEAU D EAU
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	69410 CHAMPAGNE AU MONT D OR
Pays :	FRANCE

Désignation de l'entr. bénéficiaire des apports ou nom :	KREAXI
Complément de désignation ou prénom :	
forme juridique ou titre :	SAS
N° / Type / Libellé voie :	101, chemin Vert
Complément de distribution :	
Lieu-dit / hameau :	
Code postal / Ville :	69760 LIMONEST
Pays :	FRANCE

Fusions, apports partiels d'actif et scissions de sociétés (art 210 A et 210 B du CGI)

Echanges d'actions dans le cadre d'OPE (art 38-7 du CGI)

Echanges de titres consécutifs à des fusions ou scissions (art 38-7 bis du CGI)

Apports d'entreprises individuelles en sociétés (art 151 octies du CGI)

Echanges de titres d'OPCVM (art 38-5 bis du CGI)

Transformation en SCOP (art 210 D du CGI)

Apports réalisés par les SCP (art. 151 acties A du CGI)

X

Date de réalisation de l'opération : 29/01/2018

SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS NON AMORTISSABLES					
BIENS NON AMORTISSABLES	Valeur fiscale	Valeur comptable	Soulte éventuellement reçue (1)	Soulte éventuellement imposée (1)	Valeur d'échange ou d'apport des biens
Fonds commercial		780 292			
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Participations					
Autres immobilisations financières					
SUIVI DES PLUS-VALUES SUR BIENS AMORTISSABLES					
BIENS AMORTISSABLES	Durée de la période prévue pour la réintégration	Montant net des plus-values réalisées	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Brevets					
Autres droits incorporels					
Terrains servant à une exploitation					
Constructions					
Install. techniques, mat. et out. industr.					
Autres immobilisations corporelles					
TOTAL					

(1) Ces colonnes ne sont à remplir que pour les opérations visées aux articles 38-5 bis, 38-7 et 38-7 bis du CGI et les opérations visées à l'article 210B du CGI lorsque l'apporteur a perçu une soulte à l'occasion d'un apport de titres assimilés à l'article 210 B à un apport de branche complète d'activité.

Cegid Group